

LE PETIT LIVRE DE LA LPP · CHAPITRE 2.1

L'avoir de vieillesse et l'intérêt minimal

L'avoir de vieillesse est une tirelire personnelle : chaque année, les bonifications y entrent, puis la caisse les fait fructifier. Sur quarante ans, l'intérêt pèse…

TransparenceRH

1,25 %	2 %	4,33 %	0,5 point
intérêt minimal 2026	intérêt minimal 2027	moyenne réelle 2025	baisse maximale en découvert



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

L'avoir de vieillesse comprend les bonifications et leurs intérêts pour la durée d'appartenance à la caisse, et les avoirs versés par les institutions précédentes ou rachetés, avec intérêts (LPP art. 15 al. 1).



LA RÈGLE

À retenir

Le Conseil fédéral fixe un **intérêt minimal** sur la part obligatoire : **1,25 %** en 2026, **2 %** en 2027 (décision du 4.11.2026).



LA RÈGLE

La règle clé

Avoir LPP 100 000 au 1.1.2027 : Intérêt minimal 2 % : 2 000 francs (LPP 15 ; décision 4.11.2026)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Bonifications plus intérêts : la boule de neige de quarante ans. »



LE PIÈGE

Le piège

Confondre intérêt minimal et rémunération réelle. Le minimum ne vaut que pour la part obligatoire ; une caisse peut créditer plus, ou moins sur la part surobligatoire. Le taux réellement crédité figure sur le certificat et dans le rapport annuel.



LA BASE LÉGALE

Les références

LPP art. 15, 15a, 65d ; OPP 2 art. 12 ; communiqué du Conseil fédéral du 4.11.2026.



Le cas express

Avoir obligatoire 50 000 au 1.1.2027. Intérêt minimal de l'année ?

✓ **1 000** 50 000 × 2 %.



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Lire l'avoir au 1er janvier.
- ☐ Appliquer le taux crédité (au moins le minimum).
- ☐ Ajouter la bonification.
- ☐ Ajouter apports et rachats.
- ☐ Comparer au certificat.

Base légale : LPP art. 15, 15a, 65d ; OPP 2 art. 12 ; communiqué du Conseil fédéral du 4.11.2026.

Le chapitre complet, avec l'exercice : **transparencerh.ch/lpp-avoir-interets.html**

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 9 novembre 2026.